

LE PRESIDENT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 06 octobre 2016

Lieu : Petite salle de réunion du CCM Côte d'Ivoire

Heure de début : 11 h 54 mn Heure de Fin : 13 h 42 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none">▪ Dr. OUATTARA N. DJENEBA▪ Dr. RODRIGUES MARGARIDA▪ M. KAH MLEI THEODORE▪ M. COULIBALY YAYA▪ M. JULIEN ADOU KOUABENAN▪ Dr. OUATTARA ISSIFOU▪ Mme N'GUESSAN PULCHERIE▪ M. ABOUO RAOUL	<ul style="list-style-type: none">▪ Membres du Bureau Exécutif▪ Equipe Pays Fonds Mondial▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire

Ordre du jour

1. Validation du Compte rendu de la réunion du 08 septembre 2016
2. Informations
3. Revue des présentations de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2016
4. Divers

Mot de bienvenue

La réunion ordinaire du Bureau Exécutif du mois d'octobre s'est tenue sous la présidence de Dr. OUATTARA Djénéba, présidente du CCM-Côte d'Ivoire. Elle a remercié tous ses collègues du bureau pour leur présence. Elle précise que cette réunion permettra de passer en revue toutes les présentations de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 octobre 2016.

1. Lecture et validation du compte rendu de la réunion du 08 septembre 2016

Après la lecture de la proposition du Compte Rendu, des remarques et observations (cf. annexes) ont été apportées au document.

Sous réserve de ces corrections, le compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du 08 septembre 2016 a été validé à l'unanimité.

Recommandations

Tenir compte des corrections, et faire signer le Compte rendu pour partage.

1. Informations

- **Le 20 septembre 2016** : Mission d'une délégation du PNUD au CCM-Côte d'Ivoire. Cette mission avait pour objectif l'évaluation du projet sur le cadre juridique de la lutte contre le VIH en Côte d'Ivoire
- **Du 20 au 22 septembre 2016** : Atelier de validation du plan de pérennisation des activités de lutte contre le sida et les autres pandémies en milieu rural à Yamoussoukro organisé par ANADER
- **Le 22 septembre 2016** : réunion de partage sur les résultats du projet LMG à l'Hôtel TIAMA au Plateau organisé par MSH
- **Le 27 septembre 2016** : réunion bilan de fin du projet sur le Système d'alerte Précoce du RIP+ à l'hôtel belle côte
- **Le 04 octobre 2016** : Assemblée Générale Extraordinaire du CCM-Côte d'Ivoire relative à la restitution de l'audit des subventions du Fonds Mondial en Côte d'Ivoire par le Bureau de l'Inspecteur Général (BIG) du Fonds Mondial
- **Du 04 au 06 octobre 2016** : Mission de l'équipe pays du Fonds Mondial et du BIG
- **Du 05 au 07 octobre 2016** : Atelier bilan des activités de la chaîne d'approvisionnement en médicament au niveau décentralisé organisé par le PNDAP à Dabou

2. Présentation de l'Assemblée Générale

➤ Informations Générales

Les membres du bureau exécutif ont demandé la finalisation de la présentation Power point en précisant le lieu et le nom du représentant du CCM-Côte d'Ivoire aux différentes activités.

➤ Ancrage Institutionnel

Il a été demandé de poursuivre la rédaction de cette présentation en travaillant en équipe.

Le bureau souhaite que cette présentation soit une généralité sur l'ancrage institutionnel. Plusieurs observations ont été apportées à la proposition de présentation soumise par le Secrétaire Permanent.

Après l'intégration de ces inputs, il a été demandé au Secrétaire Permanent de transmettre la dernière version à madame la Présidente qui devra faire cette présentation au cours de la rencontre

➤ **Divers**

Le bureau souhaite au titre des divers, qu'au cours de l'Assemblée Générale du 10 octobre, soit abordée la question des PR et du CCM Dashboard vu que les Bénéficiaires Principaux participeront à cette Assemblée Générale.

Un autre point de divers est la soutenance de Thèse unique de Dr. OUATTARA Djénéba qui aura lieu le vendredi 21 octobre 2016 à l'UFR d'Odonto-Stomalogie

➤ **Divers**

Madame la Présidente a rappelé que la prochaine Assemblée Générale sera consacrée à la retro-information des secteurs.

Le Bureau demande également que les outils de supervision soient standardisés.

Concernant l'abandon de poste du chauffeur du CCM-Côte d'Ivoire, le Bureau demande que l'inspection du travail soit saisie.

Rédigé par Mme N'GUESSAN le 12 octobre 2016

Validé le : 17 novembre 2016

Pour le CCM-Côte d'Ivoire : Dr. OUATTARA DJENEBA

Signature :



Annexes : Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion 08 septembre 2016

Page 2 : préciser dans le compte rendu le montant dû par M. ABBE SEKA

Page 3 : précisez la source de l'information sur le taux d'absorption du PNLT

Page 4 : précisez à quoi les 28% d'Alliance correspondent

Page 4 : commencer la phrase des activités du comité paludisme par une majuscule

Page 5 : préciser qu'il s'agit du Fonds Mondial en lieu et place du « bailleur »